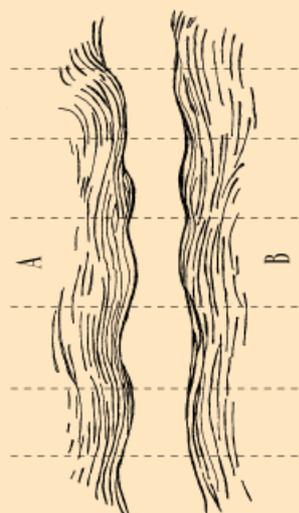


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Tomáš Koblížek, « Saussure et Benveniste sur la mutabilité de la langue »

Communication donnée dans la session de Christian Puech, *L'héritage du CLG : Saussure, saussurismes, structuralismes*, au colloque **Le Cours de Linguistique Générale, 1916-2016. Le Devenir**, Paris, 15-17 juin 2016.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session de Christian Puech,

L'héritage du CLG: Saussure, saussurismes, structuralismes :

<https://www.clg2016.org/paris/programme/session-2/>



**CERCLE
FERDINAND
DE SAUSSURE**

Saussure et Benveniste sur la mutabilité de la langue

Tomáš Koblížek

Chercheur à l'Institut de Philosophie de l'Académie Tchèque des Sciences, Prague.

koblizek@flu.cas.cz

Ce texte a été publié dans le cadre du Programme for research and mobility support of starting researchers, géré par l'Académie Tchèque des Sciences. Projet : Subjectivity and Appropriation: On Two Aspects of Linguistic Utterance, MSM 300091601.

Nous considérerons ici la question de la mutabilité de la langue telle qu'elle est posée dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure et dans les *Problèmes de linguistique générale* d'Émile Benveniste. Plus concrètement, nous nous occuperons de la question de savoir quels sont, selon Saussure et Benveniste, les agents principaux des modifications linguistiques et de quelle façon ces agents effectuent ces modifications.

Suivant la logique minimaliste, la plus simple possible, notre étude sera divisée en trois parties : premièrement, nous tâcherons de démontrer comment la question de la mutabilité est posée dans le *Cours de linguistique générale* ; deuxièmement, nous montrerons comment cette question est reprise dans les *Problèmes de linguistique générale* ; troisièmement, nous aborderons la question de savoir quel est, en ce qui concerne la mutabilité, le lien entre les approches de Saussure et de Benveniste.

La thèse que nous voulons démontrer peut être formulée de la façon suivante : Saussure et Benveniste sont tout à fait d'accord pour dire que l'évolution de la langue est indépendante de la volonté de ceux qui parlent. Selon ces deux linguistes, les changements sont toujours spontanés, jamais artificiels, jamais introduits librement par les interlocuteurs. Néanmoins, il faut aussi voir que, pour Saussure et pour Benveniste, les changements sont liés à des principes différents. Pour Saussure, la mutabilité repose sur le principe de l'*arbitraire* du signe. En revanche, pour Benveniste, la mutabilité est avant tout fondée sur le principe de l'*appropriation* de la langue par le sujet parlant.

Enfin, nous prouverons que cette différence entre les conceptions saussurienne et benvenistienne de la mutabilité résulte de conceptions différentes du sujet parlant. En d'autres termes, nous croyons pouvoir dire que ce sont les réponses différentes de Saussure et de Benveniste à la question : « Qui parle ? » qui se trouvent au fondement de la différence entre les deux conceptions de la mutabilité.

1. La conception saussurienne de la mutabilité de la langue

En ce qui concerne la conception de la mutabilité dans le *Cours*, il est bien connu qu'elle est exposée dès la première partie de l'ouvrage, dans le chapitre intitulé « Immutabilité et mutabilité du signe », qui est divisé en deux sections.

La *première section*, consacrée à l'immutabilité, s'ouvre sur un paradoxe qui nous permet d'entrer dans le vif du sujet : « Si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparaît comme librement choisi, en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé » (CLG 104). Ce qui mérite notre attention, c'est que, selon Saussure, la raison principale de cette « imposition », à savoir du fait qu'on ne peut pas *déplacer* librement les rapports entre le signifiant et le signifié, réside justement dans l'*arbitraire* du signe, puisque : « pour qu'une chose soit mise en question, il faut qu'elle repose sur une norme raisonnable » (CLG 106). C'est-à-dire que, selon Saussure, comme le rapport entre le signifiant et le signifié est *arbitraire*, il n'y a pas de principe auquel on pourrait faire référence pour justifier les changements. En ce sens, la langue échappe à la volonté des interlocuteurs, elle dépasse les interventions libres.

Cela étant dit, il faut voir que l'important, pour Saussure, c'est avant tout le fait qu'à défaut de norme raisonnable sur laquelle on pourrait fonder les déplacements des rapports entre les signifiants et les signifiés, on obéit aux forces supra-individuelles qui assurent la solidarité des éléments du signe. D'abord, Saussure mentionne le fait que la langue est une réalité collective, qu'elle « fait corps avec la vie de la masse sociale, et [que] celle-ci ... apparaît avant tout comme un facteur de conservation »

(CLG 107–108). En plus, toujours pour expliquer la solidarité des éléments du signe, le linguiste renvoie au pouvoir du passé, de l'héritage linguistique, en affirmant que « c'est parce que le signe est arbitraire qu'il ne connaît d'autre loi que celle de la tradition... » « Nous disons *homme* et *chien* parce qu'avant nous on a dit *homme* et *chien* » (CLG 108). En effet, il faut voir que la référence à la collectivité et la référence à la tradition ne touchent que deux côtés d'une seule chose : à défaut de norme raisonnable sur laquelle on pourrait faire reposer les modifications des signes, on adhère aux manières collectives et héritées de parler.

Nous pouvons alors déjà résumer deux points marquants :

Dans la section sur l'immutabilité, Saussure affirme qu'on ne peut pas librement *modifier* la langue, c'est-à-dire qu'on ne peut pas librement *déplacer* les rapports entre les signifiants et les signifiés. Cette contrainte résulte, avant tout, du principe de l'arbitraire. Il n'y a pas de rapport naturel ou raisonnable entre les éléments du signe qui soit susceptible de justifier des interventions dans la langue.

En plus, cela implique qu'à défaut de rapport naturel ou raisonnable entre le signifiant et le signifié, les interlocuteurs obéissent à la tradition et aux habitudes linguistiques, soit aux manières collectives, héritées, de la parole.

La *deuxième section*, consacrée à la mutabilité, concerne le problème diamétralement opposé à celui qui a été évoqué dans la section précédente. Plus concrètement, tandis qu'auparavant Saussure se concentrait sur le fait que ce sont des *changements* libres de la langue qui sont exclus, il affirme à présent que c'est la tentative d'introduire librement la *stabilité* dans la langue qui est tout à fait impossible.

Saussure aborde cette question de la stabilisation de la langue en discutant de la problématique des langues artificielles. Cela veut dire que, dans ce contexte, la question des langues artificielles n'est pas posée, comme d'habitude, pour considérer l'hypothèse d'une langue universelle ou idéale. Ici, la question est posée plutôt pour aborder le problème de la fixité introduite librement dans la langue : « L'espéranto est un essai de ce genre ; s'il réussit, échappera-t-il à la loi fatale ? Passé le premier moment, la langue entrera très probablement dans sa vie sémiologique : elle se transmettra par des lois qui n'ont rien de commun avec celles de la création réfléchie... » (CLG 111). Saussure ajoute que ce qui est effectivement à l'œuvre à travers ces changements fatals, ce sont les « forces sociales » qui « développent [sur la langue] leurs effets » (CLG 113).¹

Ce qui mérite notre attention dans ces passages, c'est que Saussure relie de nouveau au principe de l'arbitraire le fait qu'on ne peut pas fixer librement la langue. Il affirme explicitement qu'une « langue est radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C'est une des conséquences de l'arbitraire du signe » (CLG 110). En d'autres termes, les déplacements constatés par rapport aux signes linguistiques résultent du fait que la liaison du signifiant et du signifié n'est pas garantie par une loi naturelle ou rationnelle.

Cela étant dit, nous pouvons résumer de nouveau les points clés :

Tandis que, dans la première section, consacrée à l'immutabilité, Saussure explique pourquoi on ne peut pas *changer* librement la langue, dans la deuxième section, consacrée à la mutabilité, Saussure explique pourquoi la langue ne peut pas être librement *fixée* ou *stabilisée*. Comme nous l'avons vu, il rattache les deux impossibilités au même principe, à savoir l'arbitraire du signe : il n'y a pas de principe naturel ou raisonnable sur lequel on pourrait faire reposer les interventions libres dans la langue et c'est pourquoi l'interlocuteur doit obéir aux forces sociales, qui sont un agent décisif.

On peut alors dégager des considérations de Saussure l'opposition générale qui, si l'on peut dire, gouverne tout son raisonnement sur la mutabilité de la langue :

D'une part, Saussure pose l'individu comme étant plus ou moins explicitement défini par la réflexivité et par la volonté : l'individu *veut* exécuter ses intentions *réfléchies* sur un objet, qui est la langue. D'autre part, il pose les forces sociales qui effectuent des changements de façon irréfléchie et, à cet égard, spontanée. En effet, Saussure parle en ce sens de la « vie sémiologique », de la « vie d'un idiome » ou de la « vie des signes au milieu de la vie sociale ». Le plus important, dans la perspective saussurienne, est que la spontanéité des structures supra-individuelles, de la société, des forces sociales, l'emporte sur la volonté et sur les réflexions des individus.

¹ Dans les *Écrits de linguistique générale*, pour souligner l'instabilité fatale de la langue, Saussure compare la langue au vaisseau sur la mer : « La langue, ou le système sémiologique quel qu'il soit, n'est pas le vaisseau qui se trouve au chantier, mais le vaisseau qui est livré à la mer. Depuis l'instant où il a touché la mer, c'est vainement qu'on penserait pouvoir dire sa course sous prétexte qu'on saurait exactement les charpentes dont il se compose, sa construction intérieure selon un plan » (E 289).

2. La conception benvenistienne de la mutabilité de la langue

Avant de commenter cette opposition générale, qu'il faut juger décisive pour comprendre la conception saussurienne de la mutabilité, nous voudrions nous pencher sur la deuxième conception, celle d'Émile Benveniste, qui partage quelques points avec la conception de Saussure mais qui, comme nous l'avons indiqué plus haut, repose sur un principe différent.

Tout d'abord, nous allons nous tourner vers l'étude de 1970, intitulée : « Structure de la langue et structure de la société », où Benveniste prononce des affirmations essentielles à ce propos. Pour aborder la question de la mutabilité, Benveniste y compare la volonté de changer la langue avec la volonté de changer la société. Il affirme : « l'un et l'autre [à savoir la langue et la société] sont toujours hérités, et on n'imagine pas dans l'exercice de la langue et dans la pratique de la société, à ce niveau fondamental, qu'il ait pu jamais y avoir un commencement à l'une et à l'autre. Ni l'une ni l'autre ne peuvent être changées par la volonté des hommes » (PLG II 94).

Donc, concernant les changements dans la langue, Benveniste, comme Saussure, exclut évidemment les interventions libres. Cela veut dire que les deux linguistes partagent le même scepticisme au regard des modifications réfléchies, intentionnelles, dans la langue.

Néanmoins, il faut bien noter que ce point partagé par les deux linguistes est aussi leur point de divergence. Avant tout, il faut souligner que pour Saussure, en ce qui concerne les modifications de la langue, la faiblesse de l'individu par rapport à la langue comme institution sociale implique l'impossibilité des interventions individuelles *tout court*. En revanche, Benveniste attribue toujours à l'individu un certain rôle dans ces changements. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, cette différence résulte du fait que les considérations de Benveniste sont ancrées dans une conception du sujet parlant qui se distingue de la conception de Saussure.

Comme nous l'avons vu, Saussure opère dans le *Cours* en opposant les forces sociales qui effectuent des modifications dans la langue de façon irréfléchie, spontanée, et l'individu « volontariste » qui se confronte à la langue comme à un objet et qui essaie de changer cet objet selon ses intentions. C'est dans ce sens que Saussure affirme que « le signe linguistique échappe à notre volonté » (CLG 104) ou que l'on ne peut considérer la langue comme « modifiable au gré des intéressés » (CLG 113). En outre, il faut noter que cette conception du sujet s'accorde avec l'image saussurienne de l'interlocuteur qui, en communiquant, se réfère aussi à la langue comme à un objet, et néanmoins, dans ce cas, pas comme à un objet que l'on vise à changer, mais que l'on peut utiliser : la langue représente un trésor de signes que l'on choisit et combine à son gré en des syntagmes. Ainsi, dans l'« Introduction » du *Cours*, Saussure affirme que « la parole est ... un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer ... les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle... » (CLG 30–31).

En revanche, et c'est le point crucial, Benveniste ne travaille plus avec la notion d'individu « volontariste » qui se référerait à la langue comme à un objet. Il décrit plutôt l'individu parlant comme sujet pour qui la langue représente le centre de sa vie : « le langage sert à vivre » dit Benveniste dans son entretien avec Pierre Daix (PLG II 217). Cela veut dire que la vie attribuée aux forces sociales dans les considérations saussuriennes est, dans le dispositif de Benveniste, *transposée au niveau du sujet parlant* : le sujet benvenistien est avant tout le sujet vivant dans la langue.

Ce qui importe pour notre propos est que ce sont la conception du sujet vivant dans la langue et la conception de la langue comme centre de la vie qui déterminent l'approche de Benveniste concernant la question de la mutabilité.

Il faut souligner deux points.

A. Tout d'abord, il faut bien noter que, dans la conception benvenistienne, les changements linguistiques ne renvoient pas non plus au principe de l'arbitraire du signe, mais au principe de l'appropriation de la langue par le sujet parlant. « Vivre dans la langue » veut dire « s'approprier » les formes linguistiques à travers les diverses situations dans lesquelles on parle. En effet, c'est de là que provient la célèbre affirmation de Benveniste selon laquelle « dire bonjour tous les jours de sa vie à quelqu'un, c'est chaque fois une réinvention » (PLG II 19). Dans ce contexte, il faut le souligner, « réinventer » signifie adapter le sens de la salutation courante à la situation toujours particulière, nouvelle ou unique : on modifie son sens en fonction du moment concret de la parole. En outre, il faut bien noter que, de ce point de vue, les changements ne sont pas introduits comme ce qui a été voulu par le sujet parlant, mais ils se produisent plus précisément *en passant*, à mesure que le sujet parle et qu'il engage la langue dans un nouveau moment de sa vie.

Sur ce point, un rappel s'impose : celui des affirmations de Benveniste déjà formulées dans son étude de jeunesse intitulée « Nature du signe linguistique », publiée en 1939. Citons d'entre elles, deux essentielles à notre propos. Premièrement, Benveniste avance que « décider que le signe linguistique est arbitraire parce que le même animal s'appelle *bœuf* en un pays, *Ochs* ailleurs, équivaut à dire que la notion du « deuil » est arbitraire, parce qu'elle a pour symbole le noir en Europe, le blanc en Chine. Arbitraire, oui, mais seulement sous le regard impassible de Sirius ou pour celui qui se borne à constater du dehors la liaison établie entre une réalité objective et un comportement humain et se condamne ainsi à n'y voir que contingence » (PLG I 51). Et voici la deuxième affirmation : « Pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adéquation complète... À vrai dire, le point de vue du sujet et celui du linguiste sont si différents à cet égard que l'affirmation du linguiste quant à l'arbitraire des désignations ne réfute pas le sentiment contraire du sujet parlant » (PLG I 52).

Ce qu'il faut retenir de ces déclarations, c'est que, pour Benveniste, le sujet parlant n'est plus une notion linguistique parmi d'autres. Le sujet parlant, qui vit dans la langue, est considéré comme une perspective irréductible à celle du linguiste qui observe la langue en conservant une distance théorique. Ce qui mérite l'attention au regard de notre thème, c'est que, de ce point de vue, à savoir du point de vue subjectif, la mutabilité de la langue ne peut plus renvoyer à l'absence de rapport raisonnable ou naturel entre le signifié et le signifiant. Benveniste doit considérer un autre principe de la mutabilité qui conviendrait au « sentiment du sujet parlant » : nous croyons que c'est le principe d'appropriation qui est devenu pour Benveniste la solution à ce problème.²

B. Le second aspect de la conception benvenistienne de la mutabilité, qui est aussi lié à la notion de sujet vivant dans la langue, touche au fait que, pour Benveniste, les modifications linguistiques ne concernent pas les *rappports* entre les éléments du signe, mais tout simplement la *valeur* des mots.

Comme nous l'avons vu, on lit dans le *Cours* que, en matière de mutabilité, il s'agit avant tout du « déplacement du rapport entre le signifié et le signifiant » (CLG 109). Pour donner un exemple, Saussure remarque que l'expression *necāre* du latin classique a subi une telle modification, en latin vulgaire ou en français moderne : « Le latin *necāre* signifiant «tuer» est devenu en français *noyer*, avec le sens que l'on connaît. Image acoustique et concept ont changé tous les deux ; mais il est inutile de distinguer les deux parties du phénomène ; il suffit de constater *in globo* que le lien de l'idée et du signe s'est relâché et qu'il y a eu un déplacement dans leur rapport. Si au lieu de comparer le *necāre* du latin classique avec notre français *noyer*, on l'oppose au *necare* du latin vulgaire du IV^e ou du V^e siècle, signifiant «noyer», le cas est un peu différent ; mais ici encore, bien qu'il n'y ait pas altération appréciable du signifiant, il y a déplacement du rapport entre l'idée et le signe » (CLG 109).

Ainsi, pour Saussure, ce sont les liaisons nouvelles entre les deux éléments du signe, et non les modifications isolées des signifiants ou des signifiés, qui représentent, à proprement parler, les changements dans la langue : en prenant comme point de départ le rapport *necāre* – «tuer» en latin classique, Saussure constate un nouveau rapport *noyer* – «noyer» en français moderne, ou *necare* – «tuer» en latin vulgaire. Ce qui nous importe est que, dans cette perspective, les modifications linguistiques sont présentées comme un relâchement et une reconstitution des rapports entre les éléments du signe *déjà établis*. L'apparition de nouveaux éléments n'est pas pour Saussure la question majeure.

En revanche, l'essentiel, du point de vue benvenistien, ce ne sont pas tellement les déplacements des signifiants et des signifiés en tant qu'éléments préalablement donnés, mais précisément le fait qu'en utilisant la langue, on « s'approprie des termes généraux », on « leur attribue des références spécifiques », et que, grâce à ce processus, les termes sont « chargés de valeurs nouvelles » (PLG II 100). En bref, Benveniste thématise l'invention de valeurs linguistiques par le sujet parlant.

Ici, pour donner un exemple, nous pouvons citer les affirmations de Benveniste dans son étude étymologique intitulée : « La notion de «rythme» dans son expression linguistique » (1951). Dans ce texte, le linguiste parle de l'« invention » de la nouvelle « valeur » du mot *ῥυθμός* chez Platon (la

² Ajoutons que la nouvelle perspective qui permet de penser la langue subjectivement, comme vécue par le sujet parlant, et non comme système de signes arbitraires, est aussi présente chez Hendrik J. Pos, auteur de l'étude « Phénoménologie et linguistique » (1939). Dans ce texte, le linguiste hollandais distingue deux approches de la langue qu'il considère comme essentielles : l'approche « phénoménologique », identifiée selon la perspective du sujet parlant, et l'approche « scientifique », identifiée selon la perspective du linguiste (Pos 1939/2013, 193). Tandis que la première prend comme point de départ l'expérience immédiate de la langue, la seconde se fonde sur son observation distanciée et théorique. Ce qui importe pour notre propos, c'est que, pour Pos, de même que pour Benveniste, l'arbitraire du signe a beau pouvoir être constaté par le linguiste observant la langue à distance, pour le sujet parlant, la langue « continue à représenter l'accès immédiat aux choses » (ibid., 198). L'étude de Pos nous semble avoir été une source d'inspiration pour Benveniste.

« séquence ordonnée des mouvements ») qui modifie la valeur de ce mot forgée dans l'ancienne philosophie ionienne (la « forme individuelle, distinctive »). Plus précisément, selon Benveniste, « développement [du sens de «rythme»] est en réalité une création, à laquelle nous pouvons assigner sinon une date, du moins une circonstance. C'est Platon qui a précisé la notion de «rythme», en délimitant dans une acception nouvelle la valeur traditionnelle de ῥυθμός » (PLG I 333–334).

Il faut bien noter que c'est la perspective du sujet parlant qui permet à Benveniste de faire référence à la situation concrète provoquant l'invention de la nouvelle valeur. Dans le cas qu'évoque le texte sur le «rythme», il s'agit de trouver, à un moment donné de l'histoire de la pensée grecque, les conditions pour *étudier* la musique. Pour Platon, l'étude est possible si l'on distingue les intervalles du mouvement, c'est-à-dire si l'on considère la musique comme une séquence ordonnée. Pour désigner ce type d'ordre, Platon s'approprie le terme traditionnel de ῥυθμός, qui ne désigne plus la forme distinctive tout court, mais la forme distinctive d'un mouvement déterminée par une mesure (PLG I 334). On peut donc constater que la modification de ῥυθμός est liée à une situation particulière (la tentative d'étudier la musique) et à un sujet parlant (Platon) qui adapte la langue pour articuler une solution.

Nous pouvons résumer ici les principaux points de notre exposé :

Premièrement, dans sa conception de la mutabilité de la langue, Saussure affirme que les interventions libres dans la langue sont exclues, qu'il s'agisse de changements ou d'une stabilisation artificielle. La raison majeure de cette exclusion réside dans le fait que le signe est arbitraire : le sujet parlant ne peut donc pas fonder ses interventions sur un principe raisonnable. En revanche, les changements sont dus aux forces sociales qui développent continuellement leurs effets sur la langue.

Là, nous avons évoqué le fait que l'attitude saussurienne s'appuie sur l'opposition entre l'individu pensant, caractérisé par la volonté de changer la langue comme objet *sui generis*, et les forces sociales qui l'emportent sur l'individu et qui effectuent des changements de façon irréfléchie, spontanée, imprévisible. C'est dans ce contexte que Saussure parle de la vie sémiologique, de la vie d'un idiome, ou de la vie des signes.

En ce qui concerne la conception benvenistienne de la mutabilité, le plus important est que le linguiste transpose la notion de vie au plan du sujet parlant. Une telle transposition étant faite, le sujet n'est plus opposé à la langue comme à un objet qu'il pourrait changer ou utiliser, mais il est plutôt considéré comme vivant dans la langue.

Cela étant dit, le point qui mérite toute notre attention est que c'est justement cette notion de sujet vivant qui détermine la conception benvenistienne de la mutabilité de la langue.

Premièrement, pour Benveniste, ce qui fonde la mutabilité de la langue n'est plus le principe de l'arbitraire du signe, mais plutôt le principe d'appropriation de la langue par le sujet parlant : en vivant dans la langue, le sujet s'approprie continuellement les formes linguistiques et y introduit des changements.

Deuxièmement, chez Benveniste, les changements ne sont plus considérés comme des déplacements de signifiés et de signifiants. Ils sont plutôt conçus comme l'introduction de valeurs nouvelles dans la langue à partir de la situation où l'on parle.

3. Conclusion

Pour conclure, ajoutons quelques observations concernant la notion de mutabilité chez Saussure et chez Benveniste et le phénomène de la mutabilité en général :

1. La différence entre la conception saussurienne et la conception benvenistienne de la mutabilité ne concerne pas seulement deux théories linguistiques, mais, avant tout, deux perspectives sur la langue. Suivant la distinction susmentionnée d'Hendrik Pos, on pourrait affirmer que les considérations du *Cours de linguistique générale* sont effectuées du point de vue du linguiste qui observe la langue en conservant une distance théorique, tandis que la conception de Benveniste est ancrée dans la perspective du sujet parlant plongé dans son discours. Pour le premier, la mutabilité de la langue est le résultat de l'arbitraire du signe, que l'on constate en comparant plusieurs systèmes linguistiques ; pour le second, en revanche, cette mutabilité résulte de l'appropriation de la langue dans une situation concrète de parole. Si l'on met les deux perspectives en parallèle, il apparaît que la différence entre les deux n'est pas à proprement parler symétrique. Dans la perspective du *Cours*, l'individu est *soumis* au développement de la langue, qui est tout à fait indépendant de sa volonté. En revanche, dans la perspective de Benveniste, le sujet parlant ne s'empare pas des formes linguistiques pour exprimer à son gré ses idées ou ses sentiments, mais il adapte le sens déjà impliqué dans les signes. Ainsi, il ne s'agit

pas de la *soumission* de la langue à la volonté de celui qui parle, mais, plus précisément, d'une certaine *synergie* entre la langue et le sujet parlant.

2. Cette perspective du sujet qui s'approprie la langue à travers les diverses situations de parole complique l'image générale de ce que l'on appelle couramment la maîtrise de la langue. Du point de vue benvenistien, la maîtrise de la langue ne concerne pas seulement la connaissance générale d'un système linguistique et la capacité d'appliquer cette connaissance à des situations concrètes : en plus de la connaissance de la langue et de la capacité de l'appliquer, il faut apprendre à *créer* ou à *inventer*, dans chaque situation nouvelle de parole, le sens concret des mots. En d'autres termes, la question de la maîtrise de la langue revient aussi à la question de la reproduction du sens : parler, c'est aussi élargir le champ de ce que l'on peut dire, et pas seulement appliquer ce qui est prêt dans la langue.

3. Suivant le concept de l'appropriation, on pourra offrir une alternative aux théories de la langue comme système soumis aux changements *fortuits* ou *contingents*. Dans le *Cours*, rappelons-le, on lit bien que les forces sociales introduisent les changements de façon *permanente* ou *continue* ; néanmoins, la mutabilité n'est pas et ne peut pas être présentée comme un fait *nécessaire*, comme une caractéristique essentielle de la langue. La raison réside dans le fait que, du point de vue saussurien, les facteurs de changement sont extérieurs à la langue : la langue est un objet exposé aux interventions des forces sociales. En revanche, dans la perspective benvenistienne, la mutabilité est, en réalité, un fait essentiel car la langue *n'existe qu'*en étant appropriée par les interlocuteurs. Plus précisément, de ce point de vue, on ne considère pas la langue comme un objet soumis aux changements permanents, mais *comme changement* ou *comme devenir* tout court. Cela veut dire que la langue *comme telle* est toujours en train d'être modifiée, en train de devenir, en train de se différencier de soi-même. De ce point de vue, décrire la langue ne revient pas non plus à décrire un objet d'une certaine complexité, mais à analyser un processus, un événement continu.

4. Pour finir, la question se pose immédiatement de savoir comment l'appropriation du système linguistique par le sujet parlant s'effectue dans différents domaines de la langue ou, plus exactement, si l'appropriation de la langue a la même forme dans tous ses domaines. Pour ce qui est de ce point, nous proposons de décrire les différentes manières dont on s'approprie la langue : (a) en exprimant les expériences corporelles, quand on est plongé dans une situation affective, (b) en exprimant les « vécus intentionnels » lorsqu'on observe une situation à une certaine distance, et (c) en exprimant des universaux, des idées générales qui dépassent, en principe, la situation concrète (cf. Pokorny 2014). Il existe de bonnes raisons de supposer que, dans ces domaines, l'appropriation n'a pas la même forme et que l'on adapte ou invente la langue de façons différentes.

Bibliographie

Benveniste, Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, vol. I, Paris : Gallimard. (= PLG I)

Benveniste, Émile (1974), *Problèmes de linguistique générale*, vol. II, Paris : Gallimard. (= PLG II)

Pokorný, Martin (2014), *Řeč. Příspěvek k situační fenomenologii*, Praha : Jitro.

Pos, Hendrik J. (1939/2013), « Phénoménologie et linguistique », dans : *Écrits sur la langue*, éd. par Patrick Flack, pp. 193–206.

Saussure, Ferdinand de (1916/1995), *Cours de linguistique générale*, publ. par Charles Bailly et Albert Sechehaye, avec la collab. de Albert Riedlinger, éd. critique préparée par Tullio De Mauro, Paris : Payot & Rivages. (= CLG)

Saussure, Ferdinand de (2002), *Écrits de linguistique générale*, éd. par Simon Bouquet et Rudolf Engler, Paris : Gallimard. (= E)